

Pour ce qui est de la deuxième corbeille, le Canada, en tant que nation commerçante, trouverait son intérêt dans l'accroissement de la coopération commerciale et industrielle qui résulterait de la mise en application et du renforcement des dispositions de l'Acte final portant sur les échanges de renseignements statistiques et autres, les contacts commerciaux, y compris l'accès aux utilisateurs finals, et la libéralisation de la coopération dans les secteurs du commerce et de l'industrie. En ce qui concerne les sciences et la technologie, des contacts plus directs entre scientifiques et un meilleur accès aux publications, aux recherches et à l'information seraient dans l'intérêt de tous. Enfin, dans le domaine de l'environnement, une plus grande ouverture et une coopération accrue en vue de la solution des problèmes communs, tant régionaux que continentaux, renforceraient la confiance.

L'Acte final fait oeuvre de pionnier en intégrant comme composante essentielle de la sécurité et de la coopération en Europe le concept fondamental de la "dimension humaine", qui court comme un fil tout au long du document. Le document pose que les peuples, tout autant que les gouvernements, ont un rôle vital à jouer pour ce qui est d'établir la confiance et la stabilité dans le monde, et la plus libre circulation des personnes, des idées et de l'information sont essentiels à tous les aspects de la sécurité et de la coopération en Europe. Le Canada a joué un rôle de chef de file à Genève pour ce qui est de l'élaboration des sections de la troisième corbeille portant sur les contacts entre les personnes. Nous avons été heureux d'accueillir à Ottawa la Réunion d'experts des droits de la personne, qui a apporté une contribution réelle au dialogue sur le septième principe et les questions connexes.

C'est pourquoi nous sommes extrêmement déçus de constater que la Réunion d'experts des droits de la personne, la Réunion sur les contacts entre les personnes et le Forum de la culture ne sont pas parvenus à renforcer les engagements contractés dans l'Acte final et dans le Document de clôture de Madrid ni à encourager leur mise en application. À Ottawa comme à Budapest, il nous est apparu que certains pays n'étaient pas là pour discuter de ces questions de façon sérieuse, mais bien plutôt pour empêcher qu'il en soit discuté sérieusement. À Berne, ces pays ont fait si peu de concessions que bon nombre de points seraient demeurés en suspens quand bien même nous serions parvenus à adopter un document de clôture. Le Canada fera tout en son pouvoir pour améliorer ce bilan à